

tenue sous la présidence de Monsieur SALVAGE DE LANFRANCHI, assisté(e)
de Madame ARNIAUD et Madame FAYARD, Conseillères
En présence de Monsieur TREBUCHET, Rapporteur public
Madame BOUCHUT, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2203030	RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté en date du 22 novembre 2021 (notifié le 15 décembre 2021) portant refus de permis de construire opposé à la société HUGOBO par monsieur le maire de Saint Remy de Provence pour la construction d'un garage à destination agricole. Annuler la décision implicite portant rejet du recours gracieux dirigé contre cet arrêté en date du 24 mars 2022. Enjoindre à la commune de Saint Remy de Provence de délivrer le permis de construire sollicité en tout état de cause : Condamner la commune de Saint Remy de Provence à payer à la société HUGOBO une somme de 2 000 euros en application de l'article L 761-1 du code de justice administrative.	
Demandeur	Nom des parties SCI HUGOBO	Représentants des parties SCP CGCB ET ASSOCIÉS
Défendeur	COMMUNE DE SAINT REMY DE PROVENCE	
02)	DOSSIER N° 2203336	RAPPORTEURE: Madame Claire ARNIAUD
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 18 octobre 2021 portant refus de raccordement électrique de la propriété de Monsieur M, sise commune de Cornillon Confoux, ensemble la décision tacite de rejet du recours gracieux. Enjoindre au maire de Cornillon Confoux au besoin sous astreinte de 250 € par jour de retard, et ce, dans un délai de 15 jours à compter de la notification du jugement à intervenir, de lui délivrer l'autorisation de raccordement électrique de sa propriété pour l'électrification de son forage agricole.	
Demandeur	Nom des parties Monsieur M	Représentants des parties Maître HEQUET Nicolas
Défendeur	COMMUNE DE CORNILLON CONFOUX	Maître CARMIER Sylvain

10 heures 30

03)	DOSSIER N° 2206225	RAPPORTEURE: Madame Claire ARNIAUD
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté de refus de permis de construire n° PC 01304022L0023 en date du 01 juin 2022 portant sur l'extension d'une habitation et la démolition d'une construction en bois de Monsieur B à Fuveau.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B	Maître HEQUET Nicolas
Défendeur	COMMUNE DE FUVEAU	SCP BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE & ASSOCIES
04)	DOSSIER N° 2209825	RAPPORTEURE: Madame Amélie FAYARD
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté de refus de PC n° 01306722N0004 en date du 30 mai 2022 pour la SCI LYNALOGA.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SCI LYNALOGA	Maître HEQUET Nicolas
Défendeur	COMMUNE D'ORGON PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHÔNE	MCL AVOCATS (Cour)
06)	DOSSIER N° 2000800	RAPPORTEURE: Madame Amélie FAYARD
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté n° PC01308719L0007 délivré le 29 juillet 2019 par Monsieur le maire de la commune de Rousset portant autorisation de construire une construction comprenant 2 logements, ensemble la décision de rejet de Monsieur le maire de la commune de Rousset intervenue le 30 novembre 2019 suite à la demande de retrait de l'arrêté susmentionné effectuée lors du recours gracieux déposé par les consorts G le 30 septembre 2019, complété le 05 octobre 2019.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur G Madame G	Maître IBANEZ Patrice Maître IBANEZ Patrice
Défendeur	COMMUNE DE ROUSSET Monsieur S	Maître BOULISSET Philippe (Cour) SCP BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE & ASSOCIES

10 heures 30

07)	DOSSIER N° 2205283	RAPPORTEURE: Madame Claire ARNIAUD
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté de la commune d'Aubagne de sursis à statuer n° DP 0130052200057 en date du 15 mars 2022 ensemble la décision implicite de rejet de la demande tendant à son retrait. Enjoindre la commune de lui délivrer un arrêté de non opposition à la déclaration préalable déposée le 22 février 2022, en vue d'une division foncière dans un délai d'un mois.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S	MCL AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'AUBAGNE	Maître CAVIGLIOLI Benoît
Observateur	METROPOLE-AIX-MARSEILLE PROVENCE	
08)	DOSSIER N° 2401251	RAPPORTEURE: Madame Amélie FAYARD
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté n° 5440419-140859 en date du 07 décembre 2023 portant radiation des cadres pour abandon de poste opposé par le Garde des Sceaux ministre de la justice notifié le 18 suivant. Enjoindre le ministre de prononcer son détachement de la fonction publique au profit de la fonction publique hospitalière à compter du 01 octobre 2023 dans un délai d'un mois sous astreinte de 100 euros par jour de retard. Enjoindre le ministre de procéder à la reconstitution administrative et financière de sa carrière à compter du 01 octobre 2023 dans un délai d'un mois sous astreinte de 100 euros par jour de retard.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	Maître VALERIAN Benjamin (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	
09)	DOSSIER N° 2508492	RAPPORTEURE: Madame Amélie FAYARD
Titre de l'affaire	Annulation le titre de perception 08700001025401348557120240003383 émis le 18 septembre 2024 relatif à un indu sur rémunération issu de la paye du mois de février 2024 pour un montant de 19 975,59 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	Maître VALERIAN Benjamin (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE - GARDE DES SCEAUX	

10 heures 30

10)	DOSSIER N° 2204356	RAPPORTEURE: Madame Claire ARNIAUD
-----	--------------------	------------------------------------

Titre de l'affaire Annuler la décision de rejet du ministère de la transition écologique née du silence gardé sur le recours préalable du 22 mars 2022. Enjoindre le ministère de fournir l'ensemble des échanges administratifs entre la direction territoriale ou la préfecture et le service central des RH ainsi que tout élément sur lequel se fonde ce refus. Enjoindre le ministère de rétablir ses droits à la NBI à compter de sa prise de poste. Condamner le ministère au titre de la perte de revenus la somme de 140,58 euros mensuels multiplié par le nombre de mois depuis le 01 septembre 2021 majoré de toutes les pertes listées, au versement d'une compensation morale et matérielle.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur C	Monsieur C
Défendeur	MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE,DE LA FORET,	

11)	DOSSIER N° 2406760	RAPPORTEURE: Madame Amélie FAYARD
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire Annulation de la décision du 05 juin 2024 du Lycée militaire d'Aix-en-Provence de ne pas renouveler son contrat à durée déterminée.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame D	Madame D
Défendeur	LYCÉE MILITAIRE D'AIX-EN-PROVENCE MINISTERE DES ARMEES	

12)	DOSSIER N° 2210146	RAPPORTEURE: Madame Amélie FAYARD
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire Annulation de la décision du DP 01303522P0165 du 16 Novembre 2022 délivrée par la mairie D' Eyguières.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	Maître POURCIN Adeline
Défendeur	COMMUNE D'EYGUIERES Monsieur M	Monsieur M